



**UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE**

**52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr**

**CONGRES ANNUEL de L'USP
29, 30 et 31 mars 2019 à Besançon**

**Motion
FONCTION PUBLIQUE**

L'Union Syndicale de la Psychiatrie (USP), réunie en Congrès national à Besançon du 29 au 31 mars 2019, manifeste sa vive inquiétude devant le dépérissement programmé de la fonction publique et de ses personnels : précarisations des statuts, recours systématique à la contractualisation, délégation de service public etc.

Le contractualisation des personnels, particulièrement dans le domaine de la santé, entraîne un turnover important des soignants préjudiciable aux soins, associé à une faible rémunération des contractuel.le.s et à une subordination hiérarchique de plus en plus importante, contraire à la nécessaire indépendance des soignants vis-à-vis des tutelles administratives.

L'USP réaffirme son opposition à la marchandisation de la fonction publique dont nous constatons l'avancée à « marche forcée » dans tous les secteurs.